

La pauvreté comme facteur de risque de négligence Poverty as a risk factor of neglect

Micheline Mayer

Volume 36, Number 2, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1097128ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1097128ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (print)

2371-6053 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mayer, M. (2007). La pauvreté comme facteur de risque de négligence. *Revue de psychoéducation*, 36(2), 353–362. <https://doi.org/10.7202/1097128ar>

Article abstract

The first researches on the phenomenon of child neglect concluded that the concerned families were the poorest among the poor, and this assessment holds ever since. However, this dimension of the neglect problem has not been thoroughly dealt with in research nor in intervention guides. The reasons for this link between poverty and neglect and the concrete implications of this link for the intervention are rarely approached and hardly elaborated in research works. The article aims to gather the research data and the authors' reflections on this question. It defines the concept of poverty according to the dimensions retained in the researches and indicates the dimensions of this concept that exercise a particular influence on the risk of neglect. It also describes the various possible interpretations of the link between poverty and the risk of neglect and their implications for planning and intervention. Considering the importance of the poverty in the neglect problem, we can conclude that a direct or indirect intervention on this factor seems unavoidable if we aim, with a minimal efficiency, at decreasing the continuously increasing child neglect rates.

La pauvreté comme facteur de risque de négligence

Poverty as a risk factor of neglect

M. Mayer¹

1. Institut de recherche pour le développement social des jeunes et Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Résumé

Les premières recherches sur le phénomène de la négligence envers les enfants ont conclu que les familles concernées étaient les plus pauvres parmi les pauvres, et ce constat s'est répété systématiquement depuis. Cependant, cette dimension de la problématique de la négligence a été peu approfondie dans les recherches et dans les guides d'intervention. Les raisons du lien entre la pauvreté et la négligence et les implications concrètes de ce lien pour l'intervention sont rarement abordées et très peu développées dans les travaux. L'article vise à regrouper les données de recherche et les réflexions des auteurs sur cette question. Il précise le concept de pauvreté en fonction des dimensions retenues dans les recherches et note les dimensions de ce concept qui exercent une influence particulière sur le risque de négligence. Il décrit ensuite les différentes interprétations possibles du lien entre la pauvreté et le risque de négligence et leurs implications pour la programmation et l'intervention. Compte tenu de l'importance qu'occupe la pauvreté dans la problématique de la négligence, on peut conclure qu'une intervention directe ou indirecte sur ce facteur apparaît incontournable si l'on vise, avec une efficacité minimale, à diminuer les taux de négligence sans cesse croissants.

Mots-clefs : négligence, pauvreté, enfants maltraités, intervention sociale

Abstract

The first researches on the phenomenon of child neglect concluded that the concerned families were the poorest among the poor, and this assessment holds ever since. However, this dimension of the neglect problem has not been thoroughly dealt with in research nor in intervention guides. The reasons for this link between poverty and neglect and the concrete implications of this link for the intervention are rarely approached and hardly elaborated in research works. The article aims to gather the research data and the authors' reflections on this question. It defines the concept of poverty according to the dimensions retained in the researches and indicates the dimensions of this concept that exercise a

Correspondance :

Micheline Mayer
Institut de recherche pour le développement social des jeunes
1001, boulevard de
Maisonnette Est, 7e étage
Montréal H2L 4R5
micheline.mayer@cjm-iu.qc.ca

particular influence on the risk of neglect. It also describes the various possible interpretations of the link between poverty and the risk of neglect and their implications for planning and intervention. Considering the importance of the poverty in the neglect problem, we can conclude that a direct or indirect intervention on this factor seems unavoidable if we aim, with a minimal efficiency, at decreasing the continuously increasing child neglect rates.

Keywords: child neglect, poverty, abused children, social intervention

Les recherches sur les mauvais traitements envers les enfants ont démontré depuis longtemps que les familles signalées pour négligence faisaient surtout partie de la population démunie. Dès 1970, on constatait que les familles signalées étaient les plus pauvres parmi les familles pauvres (Giovannoni & Billingsley, 1970). Depuis, les chercheurs continuent de constater la forte relation entre la pauvreté et la négligence. Par exemple, selon l'Étude d'incidence québécoise (Tourigny et al., 2002), 63,2 % des familles dont les enfants ont été jugés en danger pour des raisons de négligence par les services de protection vivaient en situation d'extrême pauvreté, avec un revenu de moins de 15 000 \$ ou provenant de l'aide sociale (Mayer et al., 2005).

La pauvreté caractérise aussi, quoique dans une moindre mesure, les familles responsables d'autres formes de mauvais traitements, tels les abus physiques et sexuels. Cela dit, la négligence accuse le taux le plus élevé parmi les mauvais traitements signalés puis confirmés : par exemple, au Québec en 2000, la fréquence des signalements fondés en termes de négligence est 5 fois plus élevée que les signalements d'abus physiques et presque 8 fois plus élevée que les signalements d'abus sexuels. De plus, une analyse temporelle des taux de signalements montre une progression depuis 1993 (Blanchard, 2003).

La négligence de la négligence

Malgré sa fréquence plus élevée, la négligence est moins reconnue et moins ciblée à titre de mauvais traitement surtout parce qu'elle constitue une omission dans la réponse aux besoins fondamentaux des enfants plutôt qu'une agression physique ou sexuelle. On la considère donc à tort comme moins grave même si, sur la foi des recherches, ses effets sont considérés plus dommageables pour les enfants aux plans de leur développement physique, psychologique, cognitif et de l'estime d'eux-mêmes. L'intérêt moindre dont elle est l'objet relève également du fait qu'on la confond avec la pauvreté : les déficiences personnelles des parents et leurs comportements éducatifs inadéquats sont attribués à leur faible statut socioéconomique permanent, ce qui fait douter de leur capacité de changement. En effet, selon certains chercheurs, on considère comme une « sous-classe sociale » un groupe de la société qui cumule, de génération en génération, tellement de carences, de problèmes et de déviances qu'il suscite la démission des intervenants et des milieux politiques (Jenks & Peterson, 1991 ; Kelso, 1994). Identifier les familles négligentes à cette « sous-classe » pourrait expliquer en partie leur délaissement.

Le rôle des caractéristiques individuelles

Reconnaître la pauvreté comme facteur de risque de négligence ne nie pas l'existence des problèmes personnels des parents, éventuellement associés au phénomène. Les recherches retracent effectivement plusieurs caractéristiques parentales associées à la négligence des enfants : carences affectives, passé de maltraitance, faible niveau d'empathie, piètre estime de soi, état de tension extrême, consommation abusive de drogue ou d'alcool et divers problèmes psychologiques. L'analyse approfondie du problème de la négligence parentale met cependant en lumière l'impact des interactions entre les caractéristiques individuelles des parents et leurs conditions de vie. En conséquence, on ne devrait pas définir le problème des mauvais traitements dans une perspective uniquement individuelle.

Qu'est-ce que la pauvreté ?

La pauvreté n'est pas simple à définir en ce qu'elle comporte plusieurs dimensions. En effet, le faible statut socioéconomique s'accompagne souvent d'un niveau inférieur de scolarité, de chômage, de conditions de logement insuffisantes, d'un milieu de vie délabré, insalubre, non sécuritaire et surpeuplé, de fréquents déménagements, d'absence d'espaces verts, d'un manque d'accès aux loisirs et, finalement, d'un taux de criminalité élevé (Crittenden, 1999 ; Huston, McLoyd, & Coll., 1994). Tout cela, évidemment, joue sur les attitudes parentales. Parmi les indicateurs de pauvreté précédemment mentionnés, certains sont plus fortement reliés à la négligence et d'autres le sont davantage à d'autres formes de mauvais traitements tels que l'abus physique ou l'abus sexuel.

L'influence de la pauvreté sur le risque de mauvais traitements

Les recherches démontrent que la pauvreté a d'autant plus d'effets néfastes quand elle touche non seulement les familles mais aussi leur quartier.

La pauvreté des familles

La relation entre la pauvreté et les mauvais traitements se traduit par la surreprésentation des familles défavorisées signalées aux services de protection. Ces cas sont l'objet d'un ensemble d'indicateurs : faible revenu familial, niveau peu élevé de scolarité des parents, famille monoparentales et chômage.

Parmi ces indicateurs de pauvreté, certains sont davantage associés à la négligence envers les enfants qu'avec les autres formes de mauvais traitements : c'est le cas du faible revenu, de la condition monoparentale et du peu de scolarité. En revanche, le chômage caractérise plus fréquemment les cas de mauvais traitements dont, plus spécifiquement, l'abus physique. Quant aux conduites violentes graves, elles sont associées à la fois au faible revenu et au stress des parents (Bouchard & Tessier, 1996).

Dans tous les cas, c'est avec la négligence que la pauvreté entretient ses relations les plus serrées. Selon une étude américaine, les enfants des familles dont le revenu annuel ne dépasse pas 15 000 \$ comparés à ceux des familles qui rapportent plus de 30 000 \$ risquent 45 fois plus d'être négligés, 16 fois plus d'être victimes d'abus physique et 17 fois plus d'abus sexuel (Sedlak & Broadhurst, 1996). En somme, les ressources financières insuffisantes constituent le facteur de risque de négligence le plus documenté par la recherche.

La pauvreté des quartiers

Un taux plus élevé d'enfants signalés aux services de protection en raison de mauvais traitements proviennent de quartiers défavorisés aussi bien dans les villes américaines que canadiennes. Au Canada, les recherches ont particulièrement documenté ce phénomène dans la région de Montréal (Mayer, 1997 ; Chamberland & Bouchard, 1990 ; Chamberland, Bouchard & Beaudry, 1986).

Dans les milieux de résidence, les indicateurs de pauvreté utilisés en lien avec les taux de mauvais traitements concernent le revenu, le chômage et la condition monoparentale. On utilise aussi certains indices qui conjuguent de façons diverses ces variables.

Parmi ces indicateurs de pauvreté, certains sont davantage associés à la négligence envers les enfants qu'aux autres formes de mauvais traitements : c'est le cas du taux de familles à faible revenu, du taux de familles monoparentales et du taux de faible scolarité. Ici encore, les mauvais traitements en général, et plus spécifiquement l'abus physique, sont plus fortement associés au taux de chômage parental. Concernant le lieu de résidence, cependant, toutes les formes de mauvais traitements sont associées à la difficulté économique même si les recherches démontrent un lien plus fort avec la négligence.

Un constat se dégage tout de même : les indicateurs de pauvreté associés à la négligence et à l'abus physique diffèrent. Les indicateurs de pauvreté associés à la négligence concernent plus directement la piètre disponibilité des ressources matérielles (faible revenu), sociales (faible scolarité) et affectives (famille monoparentale). Les indicateurs de pauvreté davantage associés à l'abus physique concernent au premier chef des conditions de vie favorables au stress et à la perte d'un statut valorisant (chômage).

Comment interpréter le lien entre la pauvreté et le risque de négligence ?

La plupart des familles pauvres ne négligent pas leurs enfants. Il faut donc établir en vertu de quel processus la pauvreté augmente le risque de négligence et ce, en identifiant les variables qui interviennent dans cette relation. À cet égard, trois hypothèses sont avancées.

L'influence de la pauvreté sur les caractéristiques parentales

Selon la première hypothèse, la rigueur des conditions de vie dans les familles pauvres peut créer des problèmes personnels chez les parents, qui affectent la qualité des soins et de l'attention accordée aux enfants. Le stress, la dépression, le sentiment d'échec inhérent au statut d'assisté social, l'évasion dans la consommation de substances psychotropes peuvent rendre les parents moins disponibles à leurs enfants et moins patients à l'égard de leurs besoins.

Il se peut également que la pauvreté économique engendre une pauvreté de ressources psychosociales. Les familles pauvres manquent souvent de soutien social parce qu'elles sont trop démunies pour entretenir des relations d'échange et qu'elles vivent dans des milieux dépourvus de ressources. Or, l'existence d'un réseau de soutien riche et étendu peut compenser les déficiences individuelles des parents. La parenté, les amis et un bon réseau d'entraide communautaire peuvent partager et soutenir les responsabilités des parents, agir à titre de « prothèse »

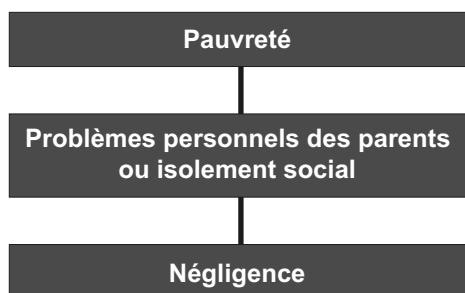


Figure 1. Illustration de l'influence de la pauvreté sur les caractéristiques parentales

La figure 1 illustre cette première hypothèse selon laquelle la pauvreté engendre des problèmes personnels chez les parents ou un isolement social qui prive d'un soutien nécessaire, ce qui accroît le risque de négliger leurs enfants.

L'influence directe de la pauvreté sur les mauvais traitements

La pauvreté des familles peut augmenter directement le risque de mauvais traitements, surtout sous forme de négligence, parce qu'elle implique une insuffisance de ressources financières et sociales accessibles. Plusieurs auteurs parleront de négligence communautaire pour souligner la responsabilité sociale de procurer les ressources indispensables aux familles pauvres. Une communauté est jugée négligente quant elle prive les familles de ressources financières suffisantes, de logements adéquats, de services récréatifs, d'un contrôle des activités illégales et quand qu'elle tolère la discrimination dans l'emploi. Dans le contexte de pauvreté où vivent certaines familles, les parents n'ont pas les moyens d'offrir les soins et la

stimulation nécessaires à leurs enfants (alimentation, vêtements, jouets, sorties) ni de profiter du repos et du ressourcement nécessaire à l'exercice de leur rôle de parental.

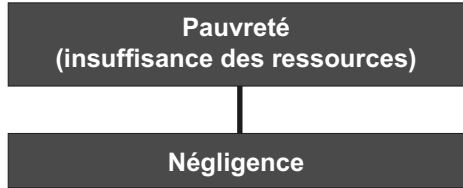


Figure 2. Illustration de l'influence directe de la pauvreté sur la négligence

La figure 2 illustre cette deuxième hypothèse que soutient l'observation selon laquelle la pauvreté des enfants exerce elle-même une influence néfaste sur leur développement et leur bien-être : retard cognitif, faible quotient intellectuel, retard scolaire, problèmes socioaffectifs, tendance aux problèmes physiques et aux comportements agressifs. Les quartiers défavorisés constituent aussi des milieux socialement « toxiques » pour le développement des enfants concernés qui montrent souvent des quotients intellectuels inférieurs, un taux de décrochage scolaire plus élevé, un développement socioaffectif plus limité et une plus faible performance cognitive.

Or, les effets de la négligence envers les enfants et les effets de la pauvreté sont similaires : problèmes de développement physique, cognitif et comportemental, social et émotif (Smith & Fong, 2004). Selon certains auteurs, puisque les effets nocifs de la pauvreté sur les enfants s'apparentent aux effets délétères de la négligence, les enfants qui grandissent dans un contexte de pauvreté sont négligés quels que soient les efforts de leurs parents (Smith & Fong, 2004).

L'influence d'une variable à la fois sur la pauvreté et les mauvais traitements

Une troisième interprétation du lien entre la pauvreté et les mauvais traitements cible une caractéristique des parents ou du milieu de vie qui influence à la fois la pauvreté des familles et le risque de mauvais traitements. Selon cette hypothèse, la pauvreté et la négligence relèvent d'une cause commune.

Ainsi, certaines caractéristiques des parents peuvent à la fois les condamner à la pauvreté et limiter leurs capacités parentales. Des limitations physiques et mentales importantes ou la difficulté d'établir des relations interpersonnelles permettant de conserver un emploi et d'obtenir le soutien de l'entourage sont autant de facteurs qui peuvent influencer à la fois la négligence des parents et leur pauvreté.

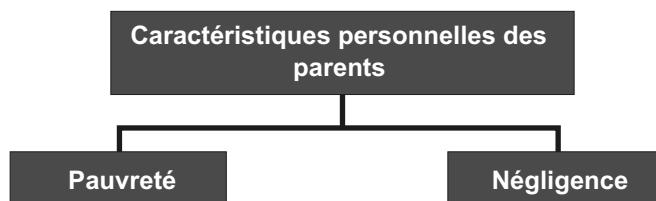


Figure 3. Illustration de l'influence d'un facteur de risque commun à la pauvreté et à la négligence au niveau des parents

Pour ce qui est des quartiers, on peut également penser que la désorganisation globale de la communauté peut créer un stress économique chez les mères et augmenter le risque de mauvais traitements faute de ressources communautaires pertinentes et des réseaux de soutien ou de contrôle nécessaires au bien-être des familles et des enfants.



Figure 4. Illustration de l'influence d'un facteur de risque commun à la pauvreté et à la négligence au niveau des quartiers

Une interprétation complexe

La forte association entre la négligence et la pauvreté et la similitude de leurs effets nocifs sur le développement des enfants compliquent la compréhension des processus en cause. On distingue mal ce qui est imputable à la pauvreté, à la négligence, à l'interaction entre la négligence et la pauvreté ou à l'existence d'autres facteurs associés. D'où la pertinence de l'approche écologique qui s'appuie sur la reconnaissance des facteurs de risque à la fois aux plans personnel, familial et social, et qui, d'autre part, établit une relation entre l'ampleur du risque et le nombre de facteurs de risque relevés.

Implications pour la programmation et l'intervention

La démonstration du lien entre la pauvreté et les mauvais traitements, surtout sous forme de négligence, invalide l'intervention qui viserait uniquement la correction

des comportements parentaux. L'approche univoque revêt une efficacité limitée et elle peut culpabiliser injustement les parents, le plus souvent des mères de familles monoparentales dont les conditions de vie sont déjà difficiles. Favoriser l'amélioration des comportements parentaux n'est pas pour autant inutile quand elle tient compte du contexte global des familles démunies.

L'intervention, tant individuelle que communautaire, auprès du réseau de soutien des familles vise à diminuer les effets nocifs de la pauvreté, à augmenter les ressources des parents et à compenser leurs déficiences individuelles en leur procurant un soutien proportionnel à leurs besoins. Une telle approche permet d'intervenir quelles que soient les raisons de l'absence de soutien social.

Certaines interventions familiales tiennent compte simultanément de plusieurs facteurs associés aux mauvais traitements et à la pauvreté : isolement social, difficultés personnelles, problèmes de comportements parentaux, problèmes budgétaires. Elles s'inspirent d'une approche globale du phénomène plutôt que de privilégier un seul niveau d'analyse. Elles n'impliquent pas, cependant, une action directe sur la pauvreté des familles.

L'action directe sur la situation de pauvreté des familles est pourtant recommandée par plusieurs auteurs. On considère que, quelle que soit la stratégie adoptée pour réduire les mauvais traitements, il est nécessaire de s'attaquer à la pauvreté à titre d'élément clé des situations de négligence. Cependant, on dénonce l'absence de volonté politique de s'attaquer directement à la pauvreté des enfants en parlant de négligence communautaire et on insiste sur la nécessité de sensibiliser la population quant à sa responsabilité à l'égard des enfants.

Il faut souligner que l'élimination de la pauvreté des enfants n'éradiquera pas automatiquement la négligence. En effet, les facteurs de risque existent à la fois dans la famille et dans l'environnement. Cependant, en éradiquant la pauvreté des enfants, la part de responsabilité des déficits communautaires et des déficits personnels deviendrait plus claire, ce qui permettrait de mieux cibler l'intervention ultérieure. De plus, considérant la forte association entre négligence et pauvreté, on pourrait s'attendre d'emblée à un effet positif sur les enfants si leurs conditions de vie familiales s'amélioraient.

Conclusion

Compte tenu de l'importance que revêt la pauvreté parmi les facteurs de risque de mauvais traitements, surtout la négligence, l'intervention directe ou indirecte sur ce facteur apparaît incontournable si l'on vise une efficacité minimale en cette matière.

Cependant, le mandat des intervenants des services de protection n'inclut pas cette dimension. Dotés d'une charge de cas centrée sur l'intervention individuelle, limités dans leur action par un mandat de protection restreint, ces derniers peuvent tout au plus aider les parents à s'accommoder le mieux possible de leurs conditions

de vie et à améliorer suffisamment leurs déficits personnels pour que le danger de maltraitance soit surmonté.

Certains projets permettent d'intervenir sur les conditions de vie des enfants en allégeant les difficultés reliées à la pauvreté : suppléments alimentaires dans les écoles, services de garde stimulants et peu coûteux, comptoirs vestimentaires, cuisines collectives, etc.

L'intervention directe sur la pauvreté des familles ne relève cependant d'aucun mandat, ni d'aucun organisme gouvernemental. Elle se profile ici ou là dans les déclarations politiques pour être rapidement éclipsée au profit de la réduction du déficit provincial. Pourtant, l'éradication de la pauvreté contribuerait grandement à diminuer les coûts faramineux engendrés par la négligence de cette source précieuse de développement économique et social que représentent les enfants.

Références

- Blanchard, D. (2003). La négligence des enfants : des impacts sociaux importants, Rubrique de l'Observatoire no 3, *Gravité*, 69, Montréal, GRAVE-ARDEC.
- Bouchard, C., & Tessier, R. (1996). Conduites à caractère violent à l'endroit des enfants, in C. Lavallée, M. Clarkson & L. Chénard (eds.), *Conduites à caractère violent dans la résolution de conflits entre proches*, Monographie no 2, Enquête sociale et de santé 1992-1993, (pp. 21-76), Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.
- Chamberland, C., & Bouchard, C. (1990). Communautés à risques faibles et élevés de mauvais traitements : points de vue d'informateurs-clés. *Service Social*, 39 (2), 76-101.
- Chamberland, C., Bouchard, C., & Beaudry, J. (1986). Conduites négligentes et abusives envers les enfants : réalités canadiennes et américaines. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 18, 391-412.
- Crittenden, P. (1999). Child Neglect: Causes and contributors. In Dubowitz, H. (Ed.). *Neglected children: Research, practice and Policy* (p. 47-68), Thousand Oaks: Sage.
- Giovannoni, J.M., & Billingsley, A.. (1970). Child neglect among the poor: a study of parental adequacy in families of three ethnic groups. *Child Welfare*, 49 (4), 196-204.
- Huston, A.C., McLoyd V.C., & Coll, C.G. (1994). Children and Poverty: Issues in *Contemporary Research, Child Development*, 65, 275-282.
- Jenks, C., & Peterson. P.E. (Eds.). (1991). *The urban underclass*. Washington: The Brookings Institution.
- Kelso, W.A. (1994). *Poverty and the underclass: changing perceptions of the poor in America*. New York: New York University Press.
- Mayer, M. (1997). *Les contextes écologiques d'incidence de mauvais traitements à l'égard des enfants dans la région de Montréal*, thèse de doctorat, Ph.D. en sciences humaines appliquées, Montréal: Université de Montréal.
- Mayer, M., Lavergne, C., Guyon, L., Gemme, E., Trocmé, N., & Girard, M. (2005). Toxicomanie parentale et négligence envers les enfants : les révélations de l'Étude d'Incidence Québécoise (EIQ), In L. Guyon, S. Brochu, & M. Landry (Eds.), *Jeunesse et toxicomanies : bilan des connaissances et des recherches québécoises sur l'usage et l'abus de substances chez les jeunes et leurs familles* (p. 71-104), collection Toxicomanies, Québec : Presses de l'Université Laval.

- Sedlak, A.J., & Broadhurst, D.D. (1996). *The third national incidence study of child abuse and neglect* (NIS-3), Washington: U.S. Government Printing Office.
- Smith, M.C., & Fong, R. (2004). *The Children of Neglect: When No One Cares*. New York: Brunner-Routledge.
- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., Bouchard, C., Chamberland, C., Cloutier, R., Jacob, M, Boucher, J., & Larrivée, M.-C. (2002). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (EIQ)*, Montréal, Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP).